

Bulletin d'informations municipales - N° 99 - Juin 2023

Le Sarrysien





**Commémoration
du 8 mai 1945**



**Remise des médailles
du travail**



**Aménagement de la rampe
d'accès à l'église**



La chasse aux œufs de Pâques



**Le repas
des aînés**



**Matinée Environnement
37 pneus ramassés en bordure de la RN44 !**

RN 44 : où en est-on ?	4
Informations diverses	5
Budgets de la commune	6
Commissions municipales	9
Petite enfance et jeunesse.....	15
Délibérations	18
État civil	19
La recette	19
Hommages	20
Tribune libre	22

Sommaire

Photo de couverture Pascal Pélope Photo - Sarry

Édito

Chers Sarrysiennes et Sarrysiens,

L'hiver est enfin fini, sa douceur nous a permis de limiter nos consommations d'énergie.

Malgré cela, les factures ont bien augmenté et concernent une part importante de notre budget de fonctionnement. Ceci contraint une partie de nos travaux et nous a amenés à revaloriser les taux d'imposition, que nous avons réussi, avec mon conseil, à contenir depuis 10 ans.

Vous l'aurez bien compris, l'embellissement de notre village sera différent des années précédentes avec moins de plantations florales. Néanmoins, notre responsable du service technique et son équipe mettent tout en œuvre pour que nos espaces et nos rues soient tout aussi accueillantes et j'encourage chaque Sarrysienne et Sarrysien à entretenir son trottoir pour le plaisir de tous.

Les actions des équipes municipales restent conséquentes. André LEBLANC a démissionné de son poste d'adjoint ; je tiens à le remercier pour l'ensemble des actions qu'il a menées, et plus particulièrement le suivi des travaux de la Grande rue. Afin d'assurer la continuité des projets, Bertrand FLORES a été élu adjoint en charge de la voirie, de la circulation routière, des réseaux et des bâtiments.

Depuis le 1er janvier vous rencontrez régulièrement les agents de la police municipale chalonaise dans nos rues, à l'école ou encore près de nos commerces. Ils sont présents tous les jours sauf le dimanche. Ils interviennent en renfort de la police nationale. Si vous avez un besoin particulier, c'est toujours le 17 qu'il faut appeler en priorité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances estivales.

Je vous laisse découvrir le nouveau Sarrysien.

Hervé Maillet
Maire de Sarry

Nos services à votre écoute

Accueil téléphonique
03 26 65 87 02
du lundi au vendredi

contact.mairie@sarry-champagne.net



Suivez l'actualité de Sarry
<http://sarry-champagne.net>



Facebook
[Sarry.Marne.Officiel](https://www.facebook.com/Sarry.Marne.Officiel)

Accueil du public le mardi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléchargez
l'appli CityAll



Planning prévisionnel

- ◇ Passation des marchés d'ingénierie en 2023-2024
- ◇ Mise à jour de l'étude d'impact environnemental (étude sur les 4 saisons), durée de 15 mois : 2024-2025
- ◇ Instruction du dossier d'autorisation environnementale, 12 mois : 2025-2026
- ◇ Appel d'offres pour les travaux : 2026
- ◇ Réalisation des travaux : 2027-2029
- ◇ Mise en service : **2030**



RN 44 : où en est-on ?

Vous avez pu lire dernièrement dans le journal local que le projet de la route nationale 44 refait surface.

Effectivement après plusieurs relances de Monsieur le maire de Sarry, Monsieur le préfet a pris l'initiative d'organiser une rencontre à laquelle étaient invités les élus locaux de Sarry et Moncetz, notre député, conseiller départemental, conseiller régional, président de Châlons Agglo ainsi qu'un représentant des services de l'État : DIR EST, DREAL et DDT.

Après un tour de table, il a été rappelé l'importance de terminer ce tronçon de RN44 entre Moncetz et Châlons.



Plusieurs conditions seront nécessaires à la réalisation de ces travaux :

- Une première : le CPER 2023/2027 (contrat de plan État-Région) doit être enfin validé en prenant en compte ces travaux (financement de la quote-part État).
- Une seconde : la Région qui va hériter de la gestion et de l'entretien de cette route au 1^{er} janvier 2024 devra pouvoir mettre en place une taxe sur les transports de marchandises.
- Une troisième : c'est que les deux premières se fassent concomitamment afin de pouvoir tenir le planning présenté par les services de la DREAL.

Le coût de ces travaux est estimé à environ 40 millions d'euros.

Vous l'aurez bien compris, ce n'est pas la volonté qui manque pour pouvoir lancer ces travaux, mais l'aspect financier. La majeure partie du financement revient à l'État et c'est bien ce qui freine l'avancée de ce dossier.

Aux dernières nouvelles, ce projet est bien inscrit au contrat de plan dont la validation financière sera effective en novembre 2023.

Un prochain rendez-vous avec Monsieur le préfet permettrait peut-être de gagner quelques mois car la Région comme le Département et l'Agglomération sont d'accord pour préfinancer la partie étude.

Tous les mardis matin, la possibilité de se rendre à **Carrefour en minibus** est proposée aux personnes ne pouvant pas se déplacer.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignements.

STOP PUB

Châlons Agglo propose des autocollants « STOP PUB » sur demande téléphonique au 0800 875 875 615

Informations diverses

Sénatoriales 2023

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect. Ils sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelés par moitié tous les 3 ans, en alternance entre deux séries : la série 1 (170 sièges) et la série 2 (178). Le département de la Marne fait partie de la série 1 et l'élection des sénateurs est fixée au **dimanche 24 septembre 2023**.

Ce n'est pas l'ensemble des Français inscrits sur les listes électorales qui élisent les sénateurs, mais des grands électeurs, c'est-à-dire les députés et sénateurs, les conseillers régionaux du département, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux. Leur vote est obligatoire.

Les **délégués des conseils municipaux** (délégués de droit et délégués élus) et leurs suppléants sont **désignés** par les conseils municipaux le **vendredi 9 juin 2023**. Selon les critères réglementaires, la commune de Sarry devra élire 5 délégués titulaires et 3 suppléants.

Le vote des grands électeurs aux élections sénatoriales est obligatoire (L.318 du code électoral). Si pour un motif légitime, un grand électeur ne peut pas voter, il est remplacé par un autre grand électeur. Seul peut être invoqué un empêchement majeur : - résultant d'une obligation professionnelle, d'un handicap, d'une raison de santé, de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme ; - pour les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale. Cet empêchement doit être établi par justificatifs (article R.162 du code électoral dans sa version issue du décret n°2023-198 du 23 mars 2023). Sans justification pour leur non-participation au scrutin, les grands électeurs encourent une amende de 100 euros, sur réquisition du ministère public.

Le tri : les bacs jaunes ont été distribués et sont collectés tous les vendredis matins. Tous les emballages ménagers sans distinction, exceptés les verres, peuvent être déposés dans les bacs. En effet, en plus des bouteilles et des flacons en plastique, des emballages en carton, en acier, en aluminium, et des briques alimentaires, il est possible de trier tous les emballages ménagers (ex : barquettes, pots de yaourt, suremballages de bouteilles, gourdes de compote, film du beurre, etc.). Afin de réduire les volumes, les cartons peuvent être aplatis, les bouteilles plastiques peuvent être également aplatis et non écrasées sur la hauteur et les bouchons peuvent rester sur les bouteilles.

En bref, une dynamique vertueuse qui bénéficiera à tous. En triant plus, vous permettez de recycler plus d'emballages et de papiers et vous diminuez l'impact environnemental de votre consommation en économisant des matières premières.

Pour toute question sur le tri, veuillez vous référer à la plaquette disponible sur sarry-champagne.net.



Pour toute question complémentaire, vous pouvez vous adresser à la direction de l'environnement de Châlons-Agglo : developpement.durable@chalons-agglo.fr ou au n° Vert 0800 875 815 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Savez-vous combien coûte à la commune :

- L'instruction d'un permis de construire par les service d'urbanisme de Châlons Agglo : 287 €
- Un enfant scolarisé à Sarry en 2022 : en primaire 506 €, en maternelle 1 460 €
- Le tirage d'un exemplaire de votre journal le Sarrysien : 0,78 €
- Un four pour réchauffer les plats de la cantine : 4 600 €
- Le remplacement d'un candélabre simple : 1 500 €
- Un repas à la cantine : 8 € (5.40 € payés par les parents)
- 10 mètres carrés de revêtement de chaussée : 500 €
- Une journée de chauffage à l'école élémentaire en hiver : 200 €
- Une heure d'éclairage au gymnase : 2 €

Bien sûr, en ces moments d'énergies chères, nous surveillons les postes sensibles avec une réelle attention.

Les budgets de la commune

Cadre général :

Les ressources de la commune :

- Principalement les taxes foncières, les dotations forfaitaires d'État, les revenus des immeubles, la taxe sur l'électricité, la taxe d'aménagement...
- Mais aussi les redevances périscolaires, les taxes sur pylônes électriques, les péréquations nationales, les redevances cimetières...

Pour rappel, la réforme de la taxe d'habitation est entrée en vigueur pour les communes en 2021. Ce n'est plus un impôt communal mais une dotation d'État maintenant. Le particulier a vu disparaître progressivement cet impôt et totalement en 2023. Les bases imposables des taxes foncières évoluent chaque année, en fonction de l'inflation (7,1% en 2023).

Recettes de fonctionnement : données issues du budget 2022 et prévisionnel 2023

	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
Taxes foncières	779 448 €	874 787 €
Dotation forfaitaire et Dotation globale de fonctionnement	411 396 €	407 080 €
Excédent de fonctionnement reporté	231 001 €	280 620 €
Redevances / droits. services périscolaires	130 388 €	142 630 €
Revenus des immeubles	82 691 €	70 002 €
Taxe sur électricité	48 151 €	48 000 €
Fonds de péréquation Inter Communal	58 831 €	38 000 €
Recettes diverses	14 431 €	5 000 €
Taxe sur pylônes électriques	13 345 €	13 000 €
Taxes additionnelles - droits de mutation	17 708 €	15 000 €
Divers	9 142 €	
	1 796 532 €	1 894 119 €

Lors de la séance du 5 décembre 2022, le conseil municipal a actualisé les différents tarifs de location de salles. Face à l'augmentation des prix de l'énergie, le conseil municipal a également décidé de faire participer les associations aux frais de chauffage des locaux loués pour des manifestations.

Les charges de fonctionnement de la commune :

Ce sont toutes les charges de fonctionnement, salaires, énergie, attribution Châlons Agglo, maintenance, entretien, frais liés au scolaire...

	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
Charges salariales et assimilés	762 745 €	799 917 €
Frais généraux	493 628 €	697 849 €
Compensation Châlons Agglo	144 379 €	112 230 €
Subventions, Taxe sur les ordures ménagères, indemnités élus	90 259 €	102 942 €
Intérêt de la dette	6 194 €	3 864 €
Dotations pour impayés	3 000 €	1 800 €
Virement en section d'investissement	286 827 €	167 517 €
Divers	9 500 €	8 000 €
	1 796 532 €	1 894 119 €

L'évolution de nos charges de fonctionnement est due à l'augmentation du coût de l'énergie. L'inflation touche toutes les autres charges. Ces charges nécessitent un suivi régulier et une vigilance particulière.

Le gaz est l'énergie la plus utilisée pour le chauffage des bâtiments communaux hormis pour la salle des fêtes, la maison des associations et le bâtiment des services techniques. Le contrat gaz, issu d'un groupement d'achat, est renouvelé en ce début d'année 2023. Il est revu avec une très forte hausse pour 2023 et 2024 (prix multiplié par plus de 6).

Notre facture de gaz passerait de 25 000€ en 2022 à plus de 150 000€ en 2023, sans mise en place de mesures d'économie d'énergie. Le suivi du poste chauffage a d'ores et déjà permis de baisser d'environ 15% notre besoin énergétique, dans les écoles par exemple. (coupure complète pendant les vacances, limitation de la température à 19°, 14° dans le gymnase...).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le prix de l'électricité a été fortement revalorisé.

Avec de tels coûts de l'énergie et les charges générales prévues à la hausse, nos ressources deviennent limitées. Une gestion rigoureuse de tous les postes s'avère d'autant plus nécessaire.

La mise en place du CIA (complément indemnitaire annuel) va valoriser le dévouement du personnel. La revalorisation du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) en 2023 fera évoluer le traitement des agents.

Pour maintenir le fonds de roulement, assurer l'avenir financier de la commune et sa capacité à continuer à investir, le conseil municipal a pris la décision de faire évoluer les taux d'imposition suivants :

- foncier bâti de 33.48 à 35.56%,
- foncier non-bâti de 14.4 à 15.34%
- taxe sur les résidences secondaires de 16.92 à 18.03%

Les panneaux photovoltaïques sont gérés dans un **budget annexe**.

La commune va pouvoir créer la facture de production lorsque le contrat de rachat de l'électricité sera signé par EDF. Normalement, l'émission de facture se fait tous les six mois avec un règlement à échéance 1 mois après émission.

Dans un premier temps, une grande partie de la recette sera captée par le remboursement de l'emprunt contracté pour l'installation.

Désormais la commune produit de l'énergie renouvelable. Les bénéfices suivront. Il faut savoir être patient, mais le temps passe très vite !



Les budgets de la commune

L'investissement de la commune :

Un compte Investissement est géré en parallèle du compte de fonctionnement. Il a comme fonction de séparer les dépenses courantes des dépenses liées aux investissements durables (immobilier, installations durables de terrain, matériels de bureau, d'entretien d'espaces verts, mobiliers mairie, urbains ou scolaires....)

Pour financer ces investissements, les recettes possibles sont l'autofinancement, les remboursements de TVA, la taxe d'aménagement sur les nouvelles constructions, les subventions et dotations et l'emprunt bancaire.

Des investissements ont été effectués en 2022 : le changement de luminaires d'éclairage public et le remplacement d'armoires de commande, l'installation de panneaux photovoltaïques, la rénovation du terrain de foot, les alarmes écoles, bibliothèque et mairie, les radiateurs dans le gymnase, les équipements fitness...

D'autres travaux prévus n'ont pas démarré en 2022 : la rampe d'accès au cimetière estimée à 90 000€, l'agencement de la rue du Thermot devant l'école, le changement des volets de la mairie. Le retard dans l'investissement 2022 laisse la possibilité d'investir sans emprunt pour 2023.

Les opérations d'entretien (locaux communaux, voiries...) ne sont pas mentionnées, faisant partie du fonctionnement et intégrées dans les charges à caractère général.

Les projets d'investissements en cours vont trouver place dans ce budget prévisionnel

- La mise aux normes de l'accès PMR de l'église. Le maître d'œuvre a finalisé le projet, les travaux sont en cours
- L'aménagement de la rue du Thermot, devant le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau : nous attendons le feu vert de la Région Grand Est pour démarrer les travaux
- La rénovation de l'éclairage public : cette année, le gouvernement fait un effort d'aide sur les projets de transition écologique (subventions DETR et Fonds verts cumulées à 80% possible éventuellement) : nous avons profité de cette mesure pour présenter un projet ambitieux de rénovation de l'éclairage de l'esplanade du Château, du parking du club omnisports, de la rue Chantereine et du lotissement des Vignes I et II, pour un montant estimé à 162 000€ TTC. Les services de la Préfecture ont depuis indiqué que les parkings ne sont pas éligibles à cette subvention « fonds verts » ; le dossier de demande de subvention a été actualisé en conséquence.
- L'achat de 2 photocopieurs (école et mairie), un four pour la cantine...



D'autres projets de réfection sont à l'étude :

- Rue Jacques Brel : pour envisager la réfection de la structure de cette chaussée, des études sont menées. Elles visent à connaître le type d'enrobé, l'état du sous-sol, des réseaux et permettront de définir précisément les travaux à réaliser. L'ampleur de ce projet, par rapport à notre budget, nécessite du temps de réflexion et des recherches de financements.
- Secteur Nord du village : la conclusion d'une étude sur la dynamique des eaux pluviales sur les

Chenilles processionnaires

Il s'agit d'une espèce de lépidoptère qui, à l'âge adulte se transforme en papillon. Sa larve devient une chenille pouvant mesurer 40 mm. Son corps est parsemé de tâches rouges et le ventre est jaune. La chenille est recouverte de poils de soie urticants et allergisants. La chenille processionnaire du pin est urticante de l'automne au printemps. Elle s'enfouit dans le sol en attendant la métamorphose.

Quand elle se sent menacée, les poils sont projetés en l'air. Ils sont composés de dards et libèrent une toxine urticante. Très volatiles, ils peuvent être respirés ou entrer en contact avec les yeux. Il est donc prudent de ne pas trop s'approcher.

La méthode de lutte reste la destruction en coupant les rameaux infestés et en les brûlant ou en installant des pièges sur chaque arbre. Les mésanges sont friandes de la chenille processionnaire : si vous êtes confronté à ce parasite, et pour éviter sa propagation, n'hésitez pas à installer des nichoirs à mésanges au tout début du printemps.

Début mars, les agents du service technique ont loué une nacelle pour deux jours afin de retirer tous les rameaux infestés visibles.



Environnement

Fleurissement

Pour diminuer les dépenses, nous avons prévu une réduction du fleurissement en 2023. Quelques suspensions de fleurs seront supprimées pour limiter l'arrosage, chronophage et consommateur d'eau. Moins de fleurs, moins de terreau, moins d'eau, moins de temps d'arrosage, permettent de contenir le coût du fleurissement à Sarry.

Élagage

Chaque année, tous les arbres dans les quartiers ont droit à une taille d'entretien et de limitation de volume, de même que certains arbres isolés. Cette année, les arbres situés derrière le terrain de foot ont été entretenus à l'aide d'une nacelle.

L'élagage des lisières de bois le long de la piste cyclable (sur le CD 60 entre Châlons-en-Champagne et Sarry) a été réalisé en collaboration avec les services du département.

Terrain de foot

Le terrain d'honneur a été réengazonné au printemps 2022. Un épandage d'engrais avait été effectué à ce moment-là. Cette année, un second apport d'engrais doit être effectué. Concernant le terrain d'entraînement, il est prévu une remise en état avec un garnissage de la pelouse ainsi qu'un apport d'engrais.

Eaux pluviales

Il est rappelé qu'il est **interdit de déverser** des produits de toute nature dans les avaloirs d'eaux pluviales. Ce réseau rejette directement dans la rivière Blaise. Donc le nettoyage de la bétonnière, des véhicules, le rinçage des matériels, poubelles ou autres, génèrent des eaux chargées qui doivent rester chez vous.

Dans les lotissements récents, l'eau pluviale est absorbée sur place dans des noues, sorte de fossé souvent planté d'arbustes. Nos agents entretiennent ces équipements. Vous pouvez les aider en vous occupant de celui qui se trouve devant chez vous.

L'allée qui mène à l'école maternelle a été rénovée en régie pour la sécurité des utilisateurs et des enfants.

La lutte contre les pigeons sur l'église

Nous faisons intervenir régulièrement une entreprise de piégeage de pigeons afin de limiter les souillures et les dégâts causés par ce type de volatile.

Les travaux de remise en état de la toiture et de certains murs ont été achevés en début d'année. Il reste à faire un grand nettoyage dans les parties hautes de l'église (clocher et grenier).

Le désherbage des trottoirs des riverains

Nous vous rappelons que vous devez entretenir le trottoir qui longe vos propriétés. L'herbe qui pousse entre votre mur et le revêtement bitumineux, entre autres, doit être arrachée par vos soins. Les agents en nombre limité, ne peuvent pas se substituer à vos obligations, car d'autres tâches d'entretien leur incombent. Une fiche de rappel sera distribuée prochainement si besoin aux habitants concernés.

Le cimetière (route de Moncetz)

Il est temps de penser à son agrandissement. La parcelle jouxtant le cimetière a été acquise l'année dernière. Une opération de remblaiement devra être effectuée pour l'aménagement (clôture et emplacements).

La matinée environnement

Organisée conjointement avec l'association des parents d'élèves et la commission environnement, la collecte s'est déroulée avec 25 personnes et enfants volontaires, le 13 mai. Les déchets récupérés étaient moins nombreux, signe que l'environnement est une préoccupation pour les citoyens. Néanmoins, 37 pneus ont tout de même été récupérés dans les hautes herbes, le long de la route nationale 44.

Urbanisme

L'aménagement des lotissements se poursuit :

Lotissement rue Haute – rue Marie-Louise Bruant.

Ce lotissement comprend 12 lots disponibles à la vente. La viabilisation est terminée et les premières ventes ont eu lieu. Les permis de construire sont en cours d'instruction.

Lotissement les Soranges :

Tous les lots sont vendus.

Les maisons pour séniors : 16 maisons adaptées pour personnes à mobilité réduite (PMR) sont destinées à la location pour les séniors en priorité. Actuellement 10 maisons sont terminées et 8 sont déjà louées. La fin des travaux des pavillons restant est prévue pour le début de l'été. Ils seront proposés à la location dès septembre.

Lotissements les Vignes III et IV : toutes les parcelles des Vignes III sont pratiquement vendues et la voirie devrait être effectuée à partir de fin juin, début juillet. Les lots des Vignes IV sont en cours de commercialisation.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la communauté d'agglomération :

L'élaboration du PLUI a été prescrite par délibération du conseil communautaire du 8 décembre 2022 et plusieurs phases de la procédure vont se succéder au cours des mois à venir.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, une première phase de diagnostics thématiques et fonciers concourt tout au long de l'année 2023 et sur une partie de l'année 2024.

Les représentants des communes du secteur périurbain (Compertrix, Coolus, l'Epine, Moncetz-Longevas, Saint –Etienne-au-Temple, Recy, Saint-Gibrien, Saint-Martin-sur-le-Pré et Sarry) ont désigné de manière conjointe les représentants thématiques.

La commune de Sarry est représentée au sein des 3 groupes thématiques suivants : logement et transition démographique ; équipements et services publics ; paysage, patrimoine bâti et architecture.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

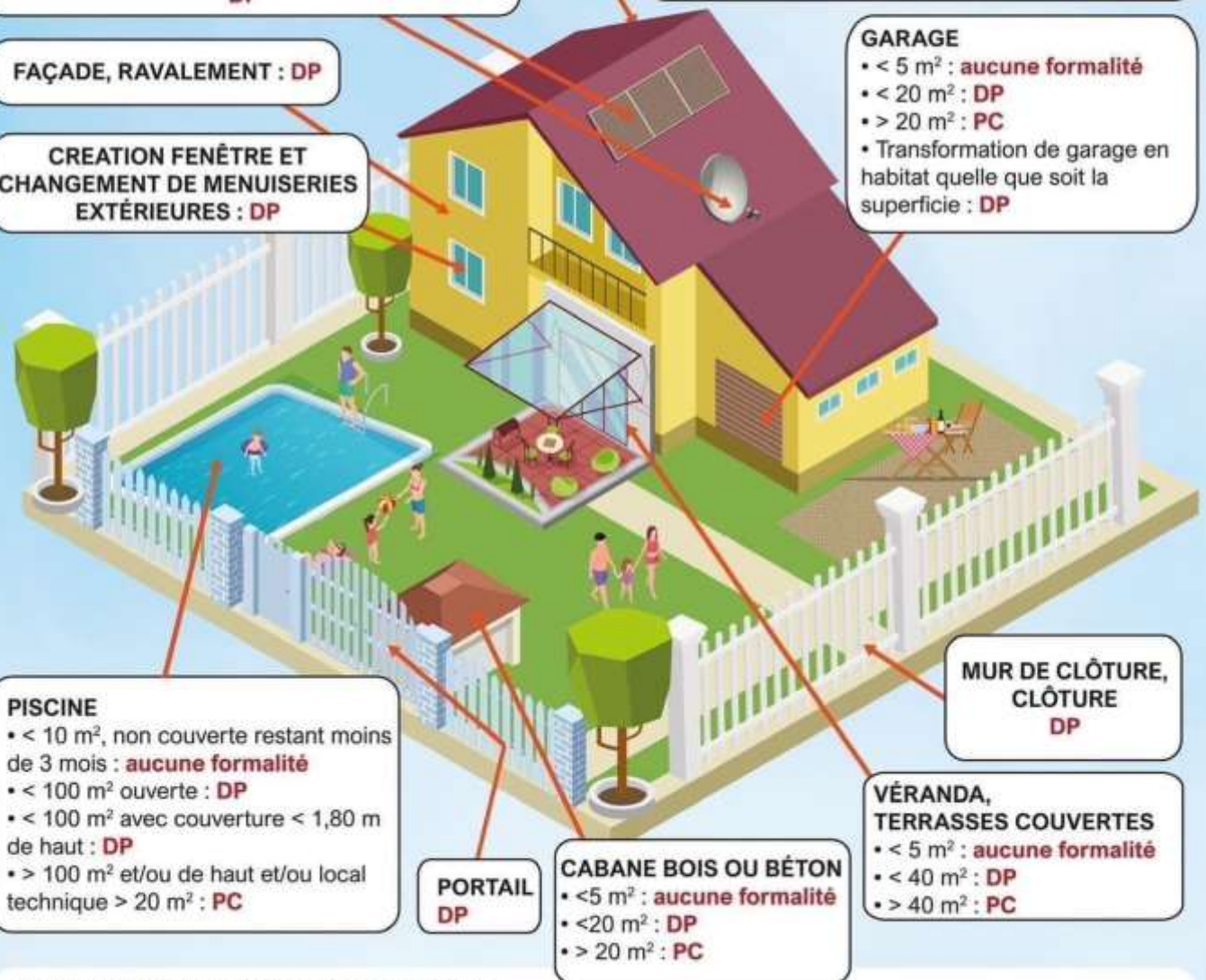
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Forum des associations

Depuis la rentrée de septembre 2022, toutes les activités proposées par les associations ont repris leur cours pour la grande satisfaction de tous les adhérents. De nombreuses activités sont proposées au sein de notre village grâce à l'investissement des bénévoles des différentes associations et la mise à disposition des locaux par la commune.

Nous vous donnons rendez-vous le **9 septembre de 13h30 à 17h** sur le parking de la salle des fêtes pour le forum des associations. Vous pourrez assister à différentes démonstrations et rencontrer les responsables des activités et des associations : Club Omnisports, Eveil, Familles Rurales des deux villages de la Blaise, Amicale des Fêtes, Association des Parents d'Élèves, les chasseurs, Sarry sécurisation RN44...

Venez découvrir vos activités de la rentrée !

Sport - Culture - Loisirs

L'amicale des fêtes

Le spectacle de Noël a eu lieu le 16 décembre 2022 à la salle des fêtes.

Après avoir assisté au spectacle de magie et de clowns, les enfants sont repartis avec un goûter et des friandises.

Notre loto du 28 janvier a, encore une fois, rencontré un grand succès.

C'est avec regret que nous avons dû annuler le carnaval prévu le 1^{er} avril en raison des mauvaises conditions météo annoncées.

Le 9 avril a eu lieu la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants en maternelle, suivie d'un apéritif offert aux parents présents.

Nous vous donnons RDV à 19h le 24 juin au terrain de foot pour un grand barbecue suivi des feux d'artifice de la Saint-Jean. Les barbecues seront à disposition et vous êtes invités à venir avec votre pique-nique pour passer une bonne soirée. Des lampions seront vendus sur place pour le plaisir des enfants.

Les membres de l'Amicale des fêtes sont heureux de vous présenter leurs **activités pour 2023**.

- 24 juin : barbecue géant et feux de la Saint-Jean
- 7 juillet : apéro gourmand sur la place du commerce à partir de 18h30
- 10 septembre : brocante
Inscriptions les 30 août et 6 septembre de 17h à 19h, salle du Colombier
- 7 octobre : loto
- 18 novembre : soirée Beaujolais
- 3 décembre : marché de Noël
- 15 décembre : concert à l'église
- 22 décembre : Noël des écoles

En prévision d'une future **sortie moto**, vous pouvez vous faire connaître par mail auprès de l'amicale des fêtes : amicaledesfetes.sarry51@gmail.com. Les dates et modalités seront transmises aux personnes intéressées.

Exposition à la bibliothèque municipale

Le livre à travers l'activité manuelle : du 5 juin au 1er juillet, aux horaires habituels d'ouverture

Théâtre Ado

Représentation gratuite mercredi 28 juin à 18h30 à la salle des fêtes

Spectacle annuel de l'atelier musique

Samedi 1er juillet à 15h à la salle du Colombier



Bâtiments municipaux

Dans le cadre de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, les employés communaux interviennent régulièrement pour assurer ces missions : réparations diverses, peinture, petits travaux de plomberie ou d'électricité...

Les bâtiments dans lesquels ils interviennent sont les suivants :

les 2 écoles, les préfabriqués, la maison, la grange, le centre commercial en partie, l'église, le presbytère, la remise à pompe, les ateliers municipaux, le bâtiment de l'Eveil, la bibliothèque, la mairie, la salle du colombier, la salle des fêtes, le club omnisports, le gymnase et dans tous les espaces publics.

Au cours de ce premier semestre, ils ont assuré la réfection des locaux de l'Eveil et redonné de la couleur à cet espace.

Un local de rangement a été installé à l'intérieur du COS à proximité du court de tennis.

Au Cimetière (route de Moncetz), les derniers espaces dédiés aux cavurnes ont été aménagés par l'équipe du service technique de la commune.

Éclairage public : projet de remplacement des anciens luminaires par des éclairages LED. Des subventions dont une sur « fonds verts » ont été sollicitées et selon les montants alloués, tout ou partie pourra être effectué cette année.

Volets de la façade de la mairie :

Ils ont été changés en début d'année.

Rampe d'accès au cimetière et à l'église :

Les travaux ont démarré fin mai.

Ils doivent durer environ 3 semaines.



L'équipement Photovoltaïque du Club Omnisports :

En fonctionnement depuis le 4 août 2022, l'installation réalise la production prévue, soit d'ores et déjà, plus de 82 000 kWh (la consommation annuelle de 16 foyers).

Le cap des 100 000 kWh de production solaire devrait être atteint début juillet.

Repas des aînés

Le 22 janvier, 178 Sarrysiens de plus de 65 ans ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un repas festif à la salle des fêtes Michel LAURENT.

Le repas était organisé par la municipalité. L'animation, offerte par l'Amicale des Fêtes, s'est déroulée durant le repas, suivie de quelques pas de danses. Cette journée fut très appréciée par les convives.

Affaires Sociales

Distribution de colis aux aînés

En février, 65 colis-repas ont été distribués aux aînés de plus de 80 ans qui ne sont pas venus au repas du 22 janvier.

Les membres des affaires sociales ainsi que quelques bénévoles ont distribué les colis aux intéressés.



Restos du cœur et SOS bébé

Une collecte a été effectuée le 4 février dans les rues de notre village au profit des Restos du Cœur et SOS bébé.

Pour les Restos du Cœur nous avons récolté environ 700 kg de denrées alimentaires et 580 € de dons.

Pour SOS bébé nous avons récolté environ 520 € de dons, des denrées alimentaires et des jouets.

Grâce à la motivation des membres de la commission des affaires sociales et des bénévoles, adultes et enfants, qui nous ont prêté main forte, la collecte s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Pour nous décontracter, une courte pause pour midi nous a permis de partager un petit pique-nique et de passer un bon moment.

Merci à tous les donateurs pour leur accueil et leur générosité.

Téléthon

Lors du marché de Noël du 4 décembre 2022 organisé par l'amicale des fêtes, les membres des affaires sociales ont tenu un stand de vente de livres, de cartes postales offertes par le club scrapbooking de Moncetz-Longevas et de différents objets. 461 € ont été récoltés au cours de cette journée.

Par ailleurs, l'Amicale des Fêtes a fait un don de 732 € (droits des places du marché de Noël). Au total, 1193 € ont été versés au profit du Téléthon.



Les personnes âgées ou vulnérables sont invitées à s'inscrire en mairie ou par téléphone (03 26 65 87 02).

Elles seront contactées par téléphone en cas de fortes chaleurs. Des fiches d'inscriptions ont été distribuées aux personnes de plus de 75 ans.

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

**Pour plus
d'informations
0800 06 66 66**

La petite enfance

Huit mois après l'ouverture, l'équipe de la **Micro-crèche « Les P'tits Nounours »** continue à mettre en place de nouvelles activités avec les enfants et nos partenaires locaux.

En décembre 2022, la micro-crèche a remporté le prix Services 2022 lors de l'édition du **Trophée du Mess des Entrepreneurs**. Une fierté pour toute l'équipe !

A la suite de la collecte que nous avons organisée pour le **Refuge ACPA de Fagnières** et à la visite du refuge en février, les enfants sont devenus parrains et marraines de cœur de Baïka, chienne malamute et de Sarry, petite chatte recueillie dans une rue adjacente de la micro-crèche. Le but : responsabiliser les enfants à la cause animale.

Le **Rucher d'An-Ge**, apiculteur de Chepy est venu expliquer aux enfants la vie des abeilles et du miel au mois de février. Nous avons ensuite travaillé avec les enfants sur un projet de ruche personnalisée qui a pris place depuis au sein du rucher pour accueillir des abeilles. Ce projet avec un impact écologique fort a été élaboré pour la semaine de la Petite Enfance au mois de mars. Cela nous a aussi permis de partager un moment convivial avec les familles lors d'un atelier portant sur l'apiculture et la présentation du projet mené par l'équipe avec les enfants.

Depuis février, nous découvrons l'expression corporelle (postural ball et yoga) avec **Angélique Body Spirit** qui nous rend visite 2 fois par mois pour mettre en exergue la motricité et la confiance en soi des enfants.

Au mois de mars, nous avons fait une séance photo avec **Marie Descos** photographe de Mairy-sur-Marne. Le résultat : de très belles photos de groupes et individuelles, de quoi garder de jolis souvenirs des copains de crèche !

Nous avons accueilli depuis peu 2 poules qui nous aident à gérer nos déchets en plus du composteur déjà en place (intervention de Monsieur Louis-Riché de **Châlons Agglo** en mars pour expliquer aux enfants le mode de fonctionnement d'un composteur et le tri des déchets).

Nous avons organisé plusieurs sorties locales et pédagogiques : **Ferme des Cyprès** à Courtisols, **Ferme Gourmande** à La Chaussée sur Marne, Le **Centre Équestre du Grand Pré** à Sommeilles etc. De quoi faire découvrir aux enfants les vaches, les chèvres, les chevaux et le métier d'agriculteur ! D'autres sorties sont prévues d'ici la rentrée.

Nous avons aménagé les espaces extérieurs afin de pouvoir profiter pleinement du jardin (jeux, potager, etc.).

Notre jardin est également « **Refuge pour la Ligue Protectrice des Oiseaux – Ici nous protégeons la nature** ». Il permet donc aux enfants d'observer et protéger la faune et la flore sauvages qui nous entourent (installation d'hôtels à insectes, maisons à oiseaux etc.)

Nos partenariats mensuels (**zoothérapie** et lectures à la **bibliothèque de Sarry**) continuent toujours pour notre plus grand plaisir !

Nous avons bien sûr fêté les grandes fêtes : Noël, Épiphanie, Chandeleur, Carnaval, Pâques, la journée mondiale de la trisomie 21...

Chaque mois a son thème et nous essayons de proposer diverses activités ou sorties aux enfants afin de les ouvrir sur le monde.

La directrice, Aurélie GEOFFROY

Facebook: <https://www.facebook.com/LesPtitsNounoursSarry>

Jeunesse

Activités périscolaires

Marie DEBRIE, employée depuis octobre 2022 en qualité de service civique, a assuré avec les enfants de l'école primaire, des activités en lien avec son projet « redécouvre ton village ». Les objectifs étaient de créer des liens intergénérationnels et mettre en avant, territoire et patrimoine de la commune en comparant « avant et maintenant ».

Un grand nombre de jeux ont été proposés à partir de photos, cartes postales, plans, lieux (château, mairie, gymnase...) pour ainsi découvrir les évolutions de Sarry :

- Mots croisés ou codés : retrouver le mot correspondant à une définition sur Sarry,
- Écrire un mot grâce à une lettre d'un nom dans le village, trouver des noms qui définissent le village,
- Memory : à partir de cartes, retrouver Sarry avant et maintenant,
- Devinettes pour retrouver les lieux,
- Puzzles : reconstitution à partir d'anciennes photos ou cartes postales,
- Réaliser son parchemin avec explication sur l'origine,
- Création d'écussons réalisés par groupes,
- Se repérer sur un plan en traçant le chemin d'un point à un autre,
- Quiz sur le village,
- ...

Les ouvrages ou dessins ont permis de faire connaître aux enfants certaines personnes emblématiques telles que Lucien Renard ou Louis Barbat (dessin ci-contre).

L'histoire du château de Sarry a été abordée sous différents angles : maquette, visites sur place, échanges intergénérationnels...

D'avantage d'informations sur <http://sarry-champagne.net/histoire-le-chateau-de-sarry-7.html>



A partir de ces activités, ateliers, sorties et rencontres dans le village, l'histoire de Sarry n'a plus de secret pour les enfants.

Au cours de ce semestre, le personnel scolaire et périscolaire a suivi le stage de base ou de perfectionnement pour obtenir l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS). Cette formation a été bien appréciée par l'ensemble des participants.



Le collège Jean MOULIN et ses sportifs :

Le collège de Saint-Memmie a la chance de pouvoir faire un véritable tour de France grâce à ses élèves sportifs, dont **plusieurs Sarrysiens**, qui se qualifient à de nombreuses compétitions comme celles des **championnats de France**.

Ainsi :

- 8 élèves dont **Lalie et Lény** ont pu aller à PARIS : Athlé Indoor du 13 au 15 janvier
- 6 élèves sont allés à DIJON : Cross fin janvier
- 5 élèves à ORLEANS : Run et Bike du 15 au 17 mars
- 4 élèves à MONTPELLIER : VTT du 23 au 25 mai
- 7 élèves dont **Lalie** à NANCY : Athlétisme du 6 au 9 juin
- 8 élèves dont **Ulysse et Lény** à SAINT QUENTIN : Basket du 6 au 9 juin
- 7 élèves à EPINAL : Jeux de l'UNSS du 19 au 22 juin



BRAVO aux athlètes et plus précisément à Lalie, Lény et Ulysse, Sarrysiens, ainsi qu'à leurs professeurs (dont une Sarrysienne) qui les accompagnent toute l'année.

La Mission Locale

Pour construire ensemble et trouver ensemble ce qui te ressemble !

1^{er} service public de proximité pour l'accompagnement socio-professionnel des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire : la Mission Locale est une actrice majeure de l'insertion vers la formation et l'emploi des jeunes du territoire et de Sarry.



Par ses fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi, l'association propose une relation personnalisée et globale. Elle conseille les jeunes dans l'élaboration d'un véritable parcours individualisé. En lien avec les partenaires locaux, la Mission Locale apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés rencontrées par les jeunes, aussi bien dans le domaine de l'emploi que dans ceux de la formation, de la santé, du logement, des ressources, de la citoyenneté.

S'inscrivant continuellement dans une démarche d'innovation, la structure propose une grande diversité d'ateliers : sport, gaming, santé mais également des forums et événements vecteurs d'employabilité !

Pour accueillir les **1913 jeunes** de l'arrondissement, la structure peut compter sur le travail de professionnels souriants ainsi que différents services qui œuvrent conjointement :

- **Le service social santé** prend en charge l'entièreté des questions liées à la santé et propose des permanences de professionnels de santé et des ateliers divers.
- **Le Service information Jeunesse** quant à lui, est un lieu d'accueil d'information et de documentation.
- **Le Service relation employeurs** permet de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et rester au plus près des besoins des entreprises du territoire.

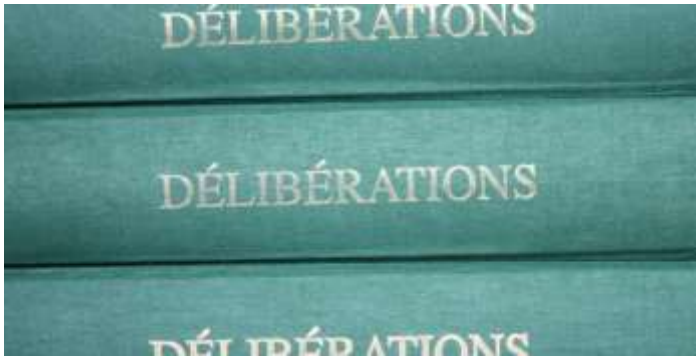
Avec le dynamisme de ses équipes la Mission Locale s'inscrit encore un peu plus dans une démarche durable d'accompagnement et de conseil des jeunes acteurs de demain.

Mission locale pour l'insertion des jeunes

8 avenue de la Gare
Châlons en Champagne

03 26 68 54 02





Les délibérations du conseil municipal
sont consultables en mairie,
sur le tableau prévu à cet effet
dans le hall d'accueil
et sur [http://sarry-champagne.net/
le-conseil-municipal.html](http://sarry-champagne.net/le-conseil-municipal.html)

Les délibérations du conseil municipal

9 janvier 2023

- Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le budget primitif
- Proposition de fusion des écoles maternelle et élémentaire - avis
- Convention relative à la rétrocession et au classement dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement Jardin des Vignes 3 et Jardin des Vignes 4
- RIFSEEP - Mise en place du CIA

6 février 2023

- Mise à jour du tableau du Conseil Municipal suite à démission
- Remplacement de M. LEBLANC au sein des Commissions voiries/réseaux et bâtiments
- Maintien du nombre d'adjoints
- Tarifications diverses dans les bâtiments communaux - complément
- Association Châlonnaise de Protection des Animaux - Conventonnement
- Travaux de renouvellement d'une partie de l'éclairage public

13 mars 2023

- Débat d'orientations budgétaires
- DETR/Fonds vert - rénovation éclairage public - plan de financement
- Redevance pour Occupation du Domaine Public (RODP) - ouvrage de transport et de distribution d'énergie électrique
- RODP - ouvrage de transport et de distribution de gaz
- RODP provisoire par les chantiers de travaux sur les réseaux de transport de gaz ainsi que sur les canalisations particulières de gaz

11 avril 2023

- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Affectation du résultat 2022
- Subventions aux associations (et divers)
- Vote des taux communaux d'imposition pour l'année 2023
- Budget primitif 2023
- Compte de gestion 2022 - budget annexe - panneaux photovoltaïques
- Compte administratif 2022 - budget annexe - panneaux photovoltaïques
- Affectation définitive du résultat - budget annexe - panneaux photovoltaïques
- Fixation des durées d'amortissement - budget annexe - panneaux photovoltaïques
- Budget primitif 2023 - budget annexe - panneaux photovoltaïques
- Fourniture de produits d'hygiène et petits matériels - adhésion de la commune au groupement de commande

22 mai 2023

- Compte administratif 2022 - Budget principal
- Affectation définitive du résultat 2022 - Budget principal
- Compte administratif 2022 - Budget annexe
- Affectation définitive du résultat 2022 - Budget annexe
- Décisions modificatives au budget principal
- Décisions modificatives au budget annexe
- Désignation d'un adjoint au sein du conseil municipal
- Mise à jour du tableau du Conseil Municipal
- Mise à jour des Commissions Communales
- Remboursement de frais à un adjoint

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune.

Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus de la part des familles.



État civil

Naissances

22 novembre 2022	BISSON Malo	27 février 2023	FORTIER Léon
22 novembre 2022	COLIN Manoé	20 mars 2023	SAVA Melissa
4 décembre 2022	PRUDENCE Elio		

Décès

2 janvier 2023	CATRY Christian	23 mars 2023	MACHET Marc
9 janvier 2023	KANIEWSKI Nadine	10 avril 2023	GUYART Hervé
13 janvier 2023	VANDERSNICKT Marguerite	10 mai 2023	MIRBEL Patrick
14 janvier 2023	RENARD Lucien	20 mai 2023	NUNES FIGUEIREDO Maria Do Carmo
23 février 2023	JUSTINE Monique		
7 mars 2023	WUSYK Théodore	25 mai 2023	CATRY Michel

La recette

Mousse au chocolat de Alain Ducasse et transmise par Julie Andrieux

Pour 6 personnes : préparation : 15 mn, repos : 1 nuit

La veille :

- cassez 200 g de Toblerone en morceaux, faites fondre au bain marie le Toblerone avec le chocolat. Ajoutez petit à petit le beurre coupé en morceaux, puis les jaunes d'œufs un par un sans cesser de mélanger
- hachez grossièrement le reste de Toblerone
- fouettez les 6 blancs en neige avec une pincée de sel,
- incorporez les délicatement au mélange au chocolat puis ajoutez les morceaux de Toblerone
- versez dans un saladier et placez au réfrigérateur pour au moins une nuit
- avant de servir, décorez de copeaux de chocolat blanc et noir ou de miettes de Toblerone

Ingrédients :

- 250 g de Toblerone®
- 100 g de chocolat noir à 70 % de cacao
- 100 g de beurre
- 5 œufs + 1 blanc
- 50 g de chocolat blanc (facultatif, pour le décor)
- 1 pincée de sel



Le 2 janvier 2023, **Christian CATRY**, employé à la mairie de Sarry, nous a quittés brutalement.

Né le 1^{er} février 1960, Christian CATRY a longtemps résidé à Sarry et se disait Sarrysien de souche. Il a suivi une formation de CAP en maçonnerie et effectué divers emplois. Le 1^{er} juin 1996, il intègre les services municipaux en tant qu'agent contractuel en charge des bâtiments et des espaces verts. En 2002, il devient agent stagiaire, puis titulaire en 2003, avant d'être nommé adjoint technique en 2007.

Christian accomplissait sa tâche pour les Sarrysiens et les Sarrysiennes avec compétence, dévouement, disponibilité et gentillesse.

Christian connaissait toutes les rues et espaces verts sur le territoire de la commune. Chacun aura eu l'occasion de le rencontrer et de le côtoyer. Toujours courtois et souriant il aimait discuter avec les personnes qu'il rencontrait dans les rues de Sarry. Sa gentillesse était appréciée de tous et également des enfants.

Il aimait la pêche et fréquentait régulièrement les bords du canal. La photo était également une de ses passions qu'il a longtemps pratiquée avec l'abbé VIART avec qui il faisait des montages.

Sa disparition brutale a beaucoup affecté ses collègues et les élus.



Hommages *Christian, Lucien, vous resterez dans nos mémoires. Toutes nos pensées vont vers vos familles*



Lucien RENARD nous a quittés le 14 janvier 2023.

Professeur, conteur, musicien, féru d'histoire, nous avons rencontré Lucien RENARD pour le bulletin de juin 2021. Durant de nombreuses années, il a contribué à la mémoire de Sarry dans nos colonnes.

Lucien RENARD fut professeur de physique (mais pas que !). Son désir de partager ce qu'il savait, ce qu'il a appris et ce qu'il est parvenu à déchiffrer dans ses nombreuses et diverses recherches concernant Sarry et ses habitants, il le communiquait tel un pédagogue qui atteint toujours son objectif de laisser une trace dans vos mémoires.

Lucien RENARD surnommé « Lulu » fut un membre actif de l'association l'Eveil pendant près de 50 ans, investi dans diverses activités (micro-fusées, flûte, encadrement auprès de Sophie). Par ses dessins et esquisses, il nous a fait découvrir Sarry à travers les expositions de ses œuvres à la bibliothèque municipale.

Lucien a inventorié beaucoup d'anecdotes sur Sarry et était surtout un "Sarrysien", fier de l'être, qui restait humble et qui aimait parler de son amour de Sarry et de ses habitants.

Les membres de la commission Communication ne l'oublieront pas pour toutes ses contributions à la rubrique historique du bulletin municipal *Le Sarrysien*.



Vous êtes professionnel, installé à Sarry,
adressez un mail à
communication@sarry-champagne.net
pour recevoir les modalités d'inscription
de votre activité
sur l'application municipale CityAll

Les informations municipales
sont diffusées
sur l'application CityAll.
Téléchargez-la sur votre smartphone,
sans attendre !
Vous recevrez les actualités de la commune.



La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**

Puis sélectionnez SARRY



Cet espace est réservé
aux listes
représentées
au sein
du Conseil Municipal.

Tribune libre

Ensemble pour l'avenir de Sarry

Les beaux jours sont là et la vie extérieure redémarre !

Le fleurissement de la commune s'active dans les espaces publics et privés.

La vie associative de Sarry annonce un bilan positif avec toutes les activités proposées tout au long de l'année.

Les activités estivales prévues complètent les animations du village (repas de fin d'année, feux de la Saint-Jean, barbecue géant, apéro-gourmand...).

L'année scolaire se termine. Les deux services de cantine mis en place ont permis un rythme de croisière plus serein pour les enfants et l'équipe des encadrants. Les activités périscolaires proposées dans ce cadre ont été bien appréciées. La kermesse des écoles prévue le 30 juin sera l'occasion pour les élèves entrant en 6ème de recevoir leur cadeau de fin de cycle de scolarité primaire.

Nous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour la poursuite ou la reprise des activités.

Rendez-vous au Forum des associations le 9 septembre suivi de la brocante le 10 septembre.

Les élus de la liste

Ensemble pour l'avenir de Sarry

Sarry C'est Vous

Et voici une figure sarrysienne qui s'en est allée. Celle de Christian Catry à qui notre commune doit rendre un bel hommage après toutes ces années passées en tant qu'employé communal.

Salut Christian!

Pour nous sarrysiens, l'augmentation...

Après plus de 20 années sans la moindre hausse d'impôts votée par les successifs conseils municipaux, voici qu'en 2023 celle-ci aura lieu. Augmentation votée de justesse par ce conseil avec 8 pour, 7 abstentions et 2 contre mais passée quand même. Quel étrange retournement quand on se rappelle des promesses électorales de maîtriser le budget pour éviter ces hausses. Ah on oublie qu'on réduit du personnel communal mais on ne voit pas réduire le nombre d'adjoints car un nouvel adjoint vient d'être nommé!

Une vision de gestion bien étrange...

Bon été à tous.

Bruno Brémont
"Sarry c'est vous"



Les maisons séniors

↶ **Lotissement Les Soranges** ↷



La micro-crèche



DÉBUTONS L'ÉTÉ

ENSEMBLE À SARRY

Amicale

des Fêtes

Sarry

samedi 24 juin au stade

Barbecue
géant
dès 19h



Feux d'artifice et
de la St-Jean à 23h

vendredi 7 juillet dès 18h30 place du commerce

friends

Apéro gourmand !



Petite restauration et animation musicale